



**CENTRE D'ÉTUDES
JACQUES GEORGIN**

**Le Centre d'Études Jacques Georgin est reconnu comme centre d'éducation permanente
par la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Note d'analyse 11 – 22 du Centre d'études Jacques Georgin

« Wallonie et Bruxelles, quel destin commun ? »

Bruxelles, le 29 novembre 2022

Christophe DUBOIS

Conseiller socio-économique du Centre d'études Jacques Georgin

Synthèse de la journée d'intelligence collective organisée par le Centre d'Études Jacques Georgin, le 25 septembre 2022.

Avant-propos

La présente note d'analyse du Centre d'Études Jacques Georgin est la synthèse de la journée d'intelligence collective organisée par le CEG, le 25 septembre 2022, consacrée au thème suivant : « Wallonie et Bruxelles, quel destin commun ? ».

La thématique de cette journée d'intelligence collective puise ses origines dans l'ambition de notre Centre d'Études de rassembler nos deux Régions dans un espace structuré afin de faciliter les synergies, les complémentarités et des politiques communes, et de les aider à mieux faire face aux grands enjeux de notre époque : santé, alimentation, sécurité, bien-être, environnement, biodiversité... La Charte de DéFI, datant de 2018, exprimait clairement cette ambition de la manière suivante : « Le premier atout de la Wallonie, c'est Bruxelles, et le premier atout de Bruxelles, c'est la Wallonie. C'est par leur complémentarité que Bruxelles et la Wallonie gagneront ensemble. »

Conscient que cette vision ambitieuse ne pourrait se réaliser sans des liens humains forts et la prise de conscience d'un destin partagé ainsi que d'une communauté d'intérêt et de culture, le CEG s'est associé avec DéFI afin de se lancer dans une démarche innovante d'intelligence collective, à laquelle les comités permanents de Défi (Comité permanents bruxellois, Comité permanent wallon et Comité permanent de la Périphérie) ont été étroitement associés.

Les Centre d'Étude, à l'instar du parti, plaide pour le développement de nouveaux modes de participation des citoyens : la journée du 25 septembre 2022 a constitué une première dans notre histoire commune.

À cet effet, le CEG a fait appel à deux professionnels de l'intelligence collective, à savoir Pierre PORTEVIN et Jean-Paul MINET, sélectionnés au terme d'un appel d'offres. Ils ont travaillé et travaillent encore pour de grandes organisations commerciales ou non commerciales, comme certains partis politiques (dont la REM d'Emmanuel MACRON), mais aussi pour de plus petites structures.

La technique de l'intelligence collective est bien codifiée et balisée. Le principe global est d'inverser la conduite habituelle des colloques ou conférences : la parole et le geste viennent d'emblée et en permanence des participants. Le but est de faire remonter des propositions.

La première étape fut une enquête auprès de tous les membres du parti, les interrogeant sur leur vision de l'avenir de l'espace Wallonie-Bruxelles, en leur demandant de citer les atouts et les faiblesses de cette coopération comme des domaines où les interactions devraient se renforcer. On leur demandait aussi leur niveau d'engagement (échelle de 1 à 5) envers des actions futures.

On notera au passage que seuls 39% des répondants à l'enquête considéraient que la structuration d'un destin commun Wallonie-Bruxelles constitue un objectif prioritaire.

Ce constat nous a renforcés dans notre conviction que nous ne pourrions défendre ce projet auprès des électeurs que si nous sommes nous-mêmes persuadés de la valeur ajoutée d'une solidarité structurelle Wallonie-Bruxelles et si nous avons trouvé les mots justes pour mobiliser nos troupes et nos citoyens. Cette justesse sera d'autant plus pertinente si elle émerge de leurs propres opinions. Nous avons reçu 140 réponses et avons continué à travailler avec celles indiquant des niveaux d'engagement 4 et 5 (soit 89 réponses). L'objectif étant de constituer un échantillon optimal d'une soixantaine de participants, une sélection a été effectuée de manière à équilibrer les Wallons et les Bruxellois, les genres, les âges et les milieux socio-professionnels.

Finalement la journée du 25 septembre a réuni quelque 55 participants (un petit nombre n'ayant pu se libérer que la matinée et vice-versa l'après-midi).

I. Présentation de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française selon la Constitution) est issue d'un processus de réformes institutionnelles de l'Etat belge qui s'est déroulé en plusieurs phases : 1970, 1980, 1988, 1993, 2001 et 2011.

Depuis les années 1970, la structure unitaire de l'Etat, affirmée par la Constitution de 1831, a été modifiée pour établir les bases d'un Etat fédéral, composé de collectivités non subordonnées à un pouvoir naguère encore concentré au niveau de la Nation.

Si l'histoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles est récente, son existence est liée pleinement à celle de la Belgique.

La Fédération Wallonie-Bruxelles dispose :

- d'un **Parlement** de 94 députés, composé des 75 membres élus en qualité de membres du Parlement wallon (sauf les membres germanophones du Parlement wallon, qui sont remplacés) et de 19 membres élus par le groupe linguistique français du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale en son sein. Ces membres sont élus pour 5 ans.

- d'un **Gouvernement** comprenant 8 membres maximum, Président compris, dont au moins un membre a son domicile dans la Région de Bruxelles-Capitale.

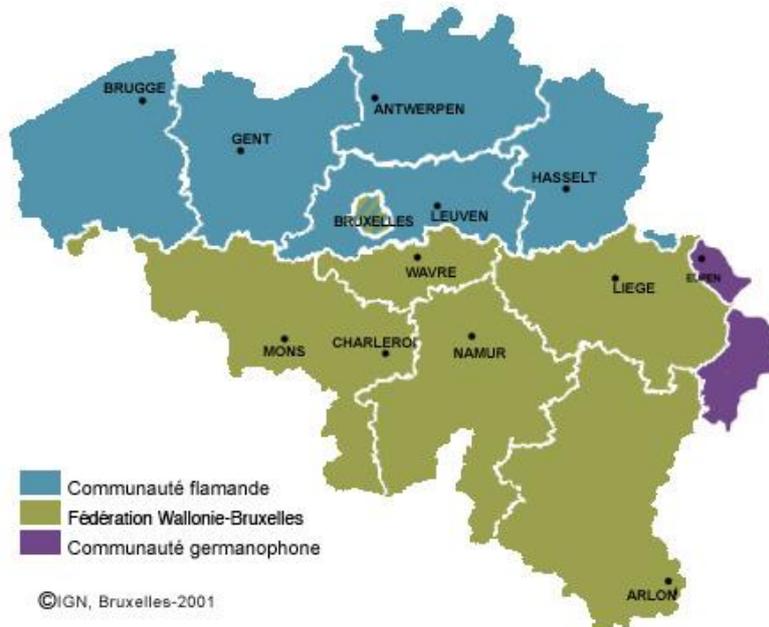
Les membres du Gouvernement sont élus par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils ne doivent pas nécessairement être membres du Parlement.

Par principe de territorialité, la Fédération Wallonie-Bruxelles exerce de manière exclusive ses compétences dans toute la région de langue française du pays.

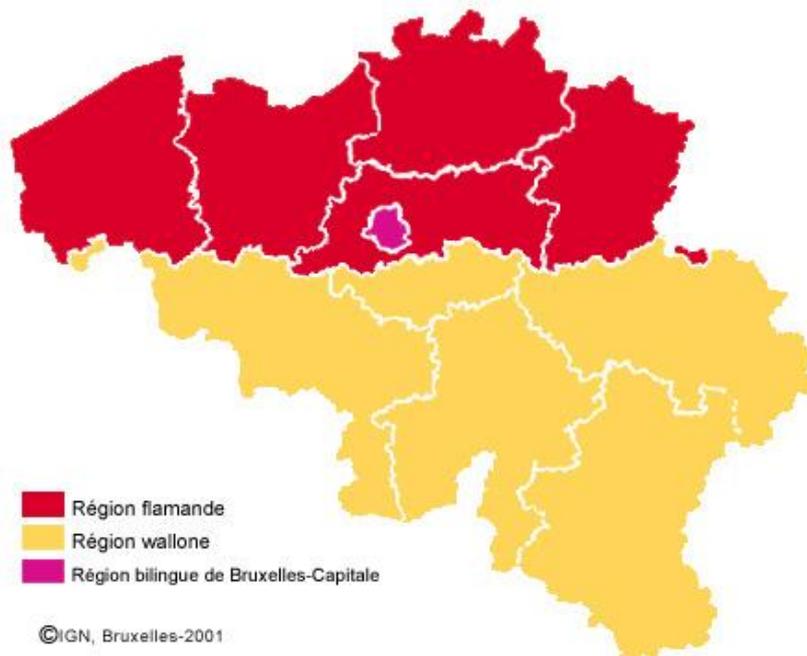
Dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande sont toutes deux compétentes. Il a été décidé de créer trois commissions communautaires qui comprennent chacune une assemblée et un organe exécutif : une commission communautaire française, une flamande et une bilingue.

La Belgique est un Etat fédéral qui se compose de trois Communautés et de trois Régions.

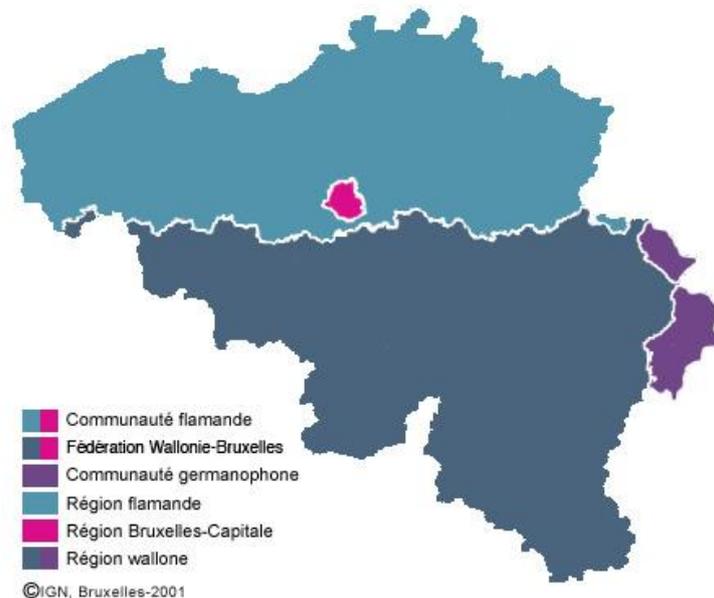
Les trois Communautés, dont les éléments constitutifs sont la culture et la langue, sont la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté flamande et la Communauté germanophone.



Les trois Régions sont la Région wallonne, la Région flamande et la Région de Bruxelles Capitale.



Les Communautés et Régions se recouvrent partiellement. Ainsi, la Région de Bruxelles-Capitale est une région bilingue dans laquelle la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté flamande ont des compétences particulières. La Communauté germanophone fait partie de la Région wallonne.



Le financement des entités fédérées (Communautés et Régions) est régi par la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions (LSF), telle que modifiée en 1993, en 2001 et 2014.

Cette loi prévoit, en son article 1er, que le financement des Communautés est assuré par :

- des recettes non fiscales ;
- des parties attribuées du produit d'impôts et de perceptions ;
- des dotations fédérales ;
- pour la période 2015 jusqu'à 2033, un mécanisme de transition ;
- des emprunts.

Les recettes non fiscales sont des rentrées diverses provenant, par exemple, des droits d'équivalence des diplômes, du produit des ventes patrimoniales, de divers droits d'inscription, etc.

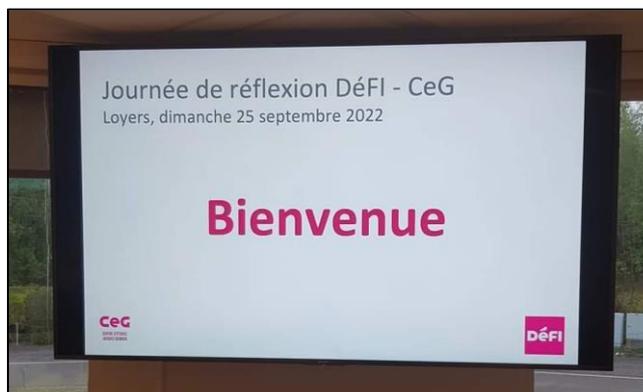
Les parties attribuées d'impôts et de perceptions constituent les dotations historiquement appelées TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) et IPP (Impôt des Personnes Physiques). Il s'agit de montants alloués par l'Etat fédéral, tels que repris dans la LSF, indépendamment de la perception effective de ces taxes et impôts. Depuis 2015, ces montants de bases sont majorés des moyens liés au transfert de compétences réalisé dans le cadre de la 6e réforme de l'Etat.

A ces recettes transférées s'ajoute la dotation versée par les autorités fédérales pour le financement des étudiants universitaires étrangers inscrits dans les établissements d'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

II. Retour sur notre journée du 25 septembre 2022

La journée s'est déroulée à l'espace Burogest à Loyers de 8h30 à 17h30. Chaque inscrit avait été prévenu qu'une présence à l'heure était indispensable ainsi qu'une assistance toute la journée, étant donné la dynamique du programme. Une plateforme de covoiturage avait été mise en place.

La composition du groupe reflétait bien les équilibres souhaités : 45% de Wallons, 45% de Bruxellois et 10% de périphériques.



La présence de jeunes fut appréciée, même si ceux-ci ont regretté ne pas avoir été conviés via la structure de Défi-Jeunes, pourtant invitée par les organisateurs. On a relevé la présence de trois parlementaires (un fédéral et deux bruxellois), d'un député provincial, de plusieurs élus locaux et un nombre appréciable de nouveaux membres. Le petit nombre de parlementaires est regrettable parce que l'objectif des organisateurs et l'attente des participants visaient un dialogue direct avec les élus.

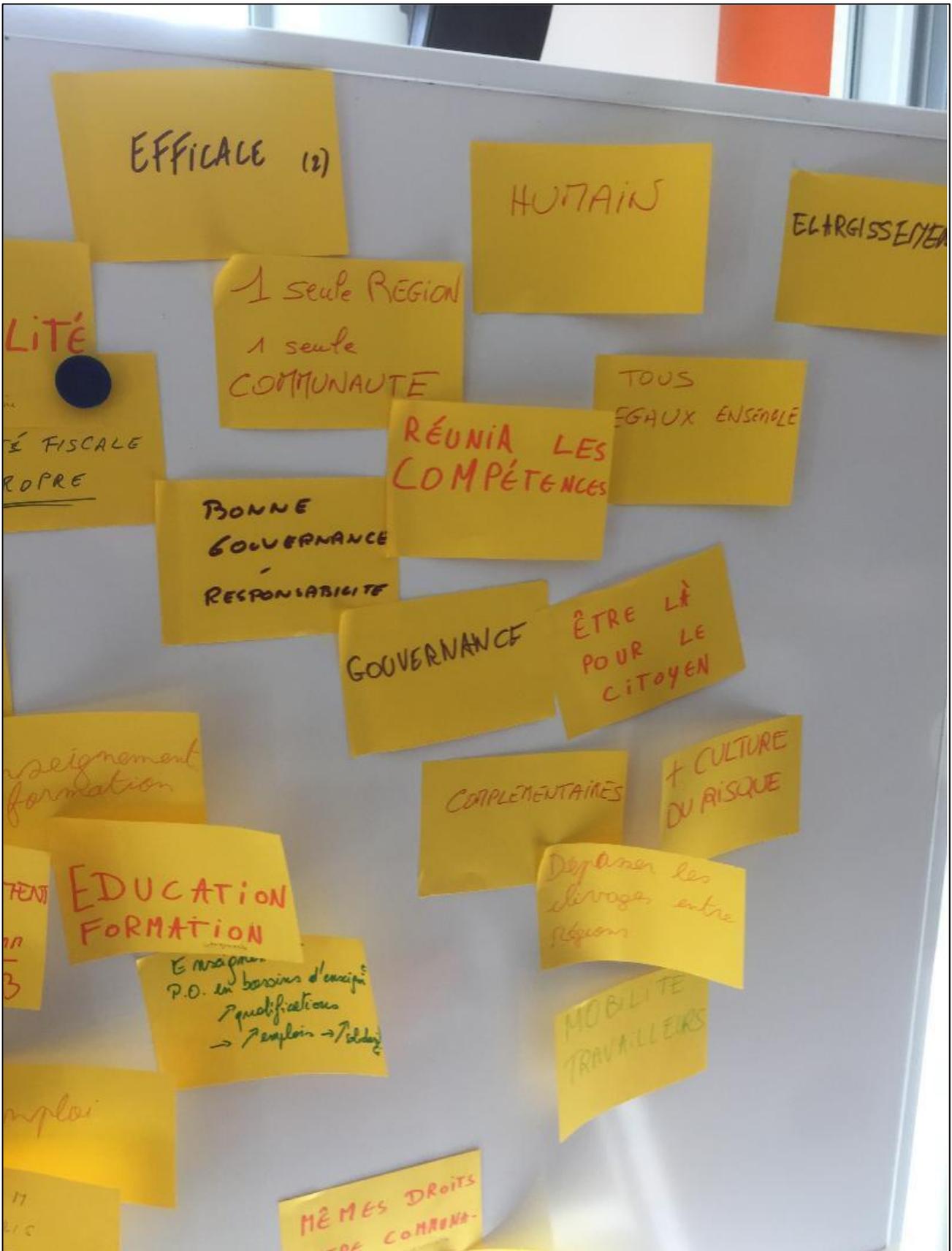
III. Le travail sur les valeurs

La matinée fut consacrée au thème général « Quel destin commun pour les Wallons et les Bruxellois ? ». Selon la formule « Café du monde », les participants étaient répartis en petites tables de quatre dont les membres changeaient périodiquement sauf un, afin de multiplier et fertiliser les points de vue. Ils furent ensuite invités à afficher des mots-clés sur des tableaux d'affichage.

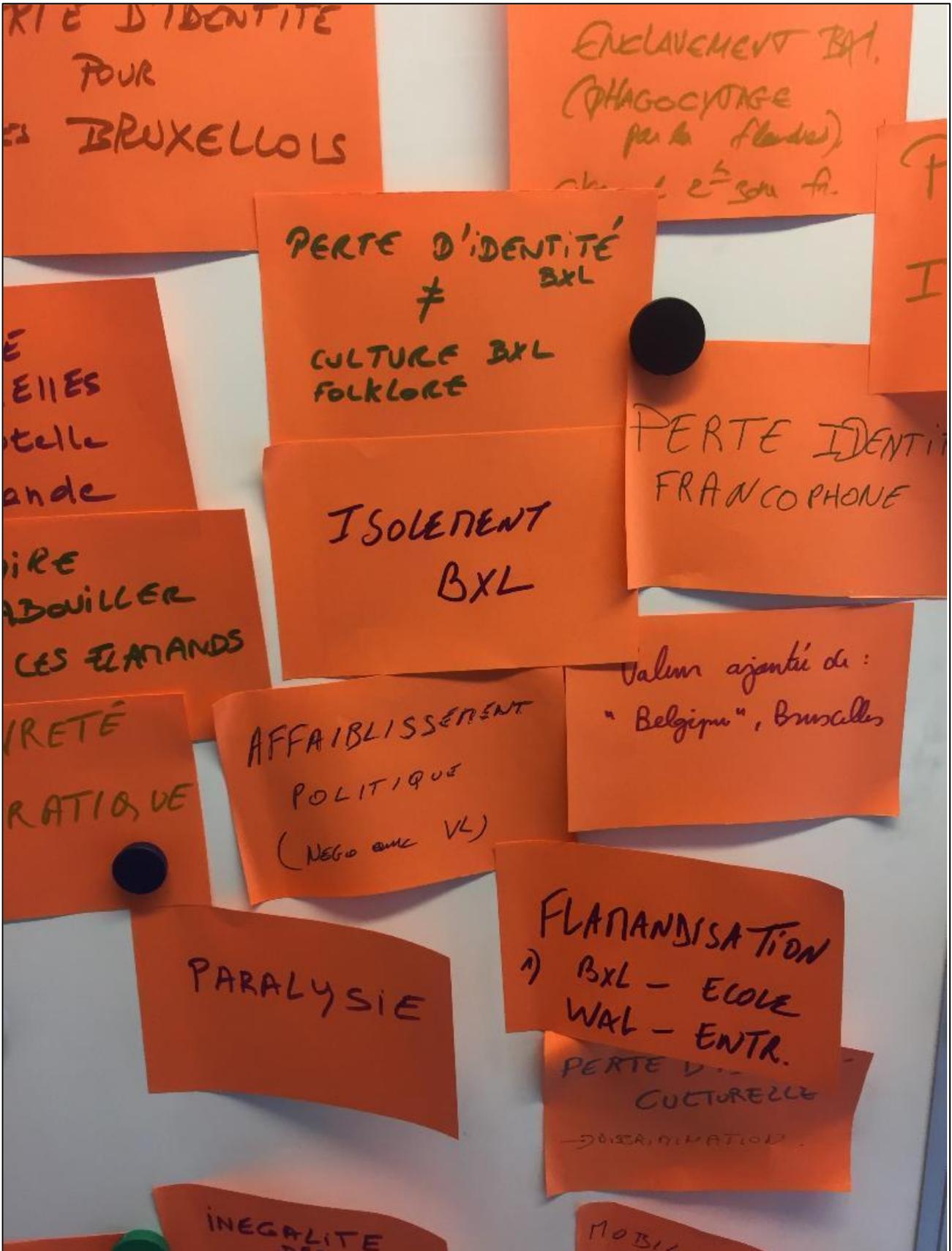
Les questions posées étaient les suivantes : On lira également quelques extraits de réponses des participants :

1. En 2034, à quoi ressemblerait la Fédération Wallonie-Bruxelles si nos Régions unissaient leurs forces et intérêts autour d'un projet vraiment enthousiasmant ? Qu'est-ce qui pourrait être fort amélioré ? Quels seraient les avantages, les bénéfices pour les citoyens ?
2. Quels seraient les risques, pour chaque Région, si elles n'unissent pas leurs forces dans un destin commun ? Qu'est-ce qui pourrait mal évoluer dans chaque Région ? QU'est-ce que ça coûterait aux citoyens ? Que risqueraient-ils de perdre ?
3. Quels principaux défis et obstacles allons-nous rencontrer sur notre route vers ce destin commun ?
 - 3.1. Sur quelles forces et atouts pourrions-nous nous appuyer pour dépasser les obstacles et réussir les défis ?
 - 3.2. De quelles forces ou atouts supplémentaires aurons-nous besoin ?

Réponse des participants à la question n°1 :



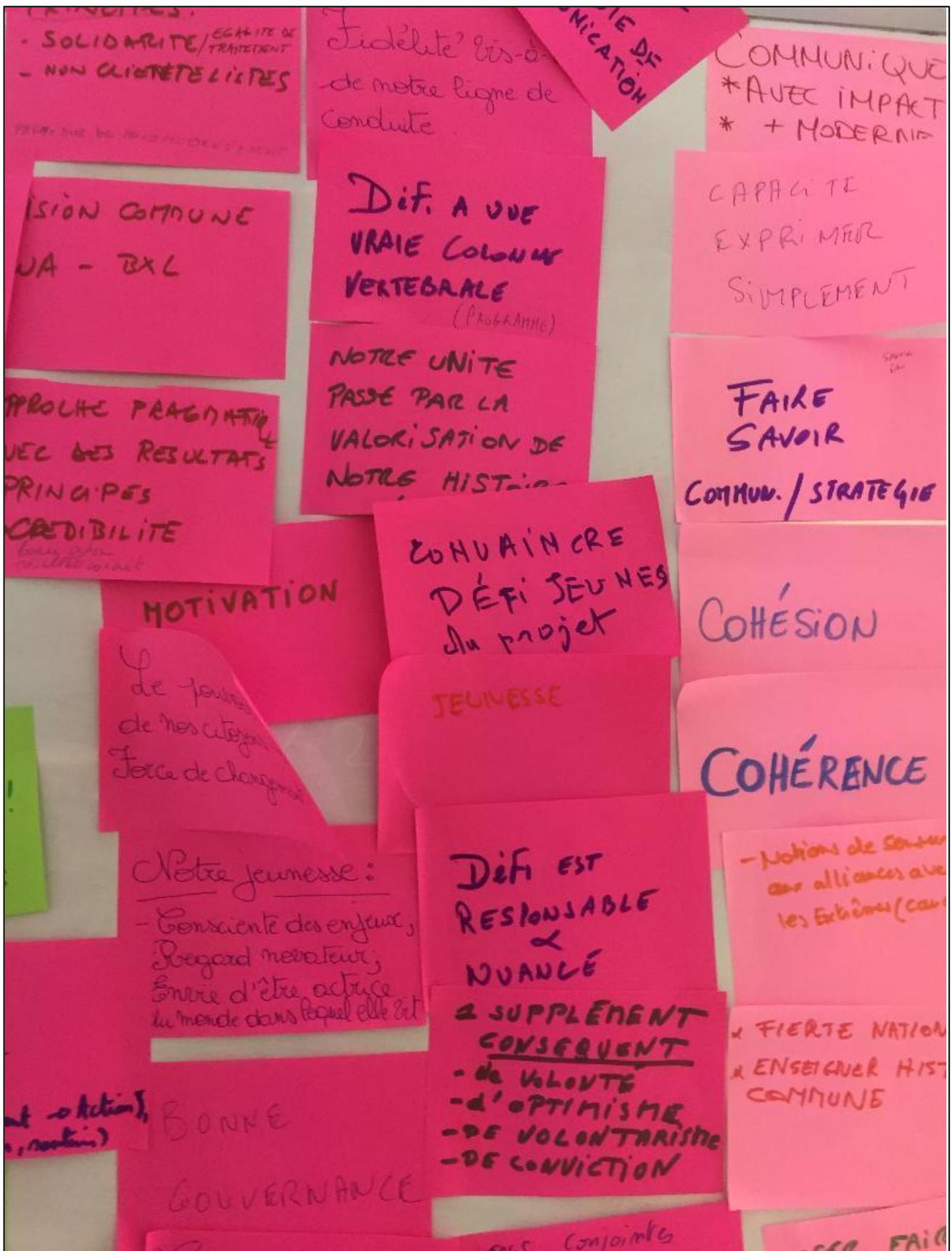
Réponse des participants à la question n°2 (2^{ème} partie) :



Réponse des participants à la question n°3 :



Réponse des participants à la question n°3.1. :



Réponse des participants à la question n°3.2. :



Cet exercice a permis de découvrir une forte cohérence dans la vision du « destin commun » chez les participants ; certes, leur mode de sélection la favorisait. Et cette convergence a porté aussi bien sur le projet institutionnel que sur les valeurs de Défi.

Concernant l'avenir institutionnel : la nécessité d'un espace commun Wallonie-Bruxelles y compris pour les matières actuellement régionales fut d'emblée actée et les risques d'une division mis en évidence (voir papillons).

Concernant les valeurs de Défi : outre le thème institutionnel, ceux de la laïcité et du libéralisme social furent plébiscités ; les seuls avis critiques ont porté sur le jeu considéré comme trop personnel de certains ténors.

IV. Le travail sur les valeurs

L'après-midi s'est déroulée selon la procédure du « Forum ouvert » et du « Marché des projets ». Chaque participant a pu proposer un projet pour l'espace Wallonie-Bruxelles ou pour le parti et animer un atelier dédié à ce projet; les membres ont pu, en deux salves, « voter avec leurs pieds » en rejoignant les groupes qui les motivaient le plus, puis, à la fin, au vu des rapports affichés des ateliers, « voter en investissant avec une monnaie virtuelle ».



4.1. Le marché des projets

Le détail des quinze projets est présenté dans l'annexe. Pour chacun, une même structure est proposée : une vision ; les étapes ; le plus petit pas immédiat ; les moyens à mettre en œuvre.

L'important à retenir est que ces projets sont adressés aux instances de Défi. Ils relèvent de trois catégories :

1. Les projets ayant vocation à s'inscrire dans le programme du part. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer les projets suivants :

- Projet n°1 : L'International, essentiel mais négligé.
- Projet n°2 : Alimenter Bruxelles avec des produits wallons.
- Projet n°5 : Lutter contre la pauvreté.
- Projet n°7 : Mobilité entre Bruxelles (et sa périphérie) et la Wallonie.
- Projet n°8 : Provinces, opérateurs des politiques communautaires.
- Projet n°13 : Laïcité, outil démocratique qui risque de se perdre.
- Projet n°14 : Participation citoyenne maximale.

2. Les projets susceptibles de faire l'objet d'une action parlementaire ou du CEG dans l'immédiat (sans exclure une inscription dans le programme) :

- Projet n°3 : Vision commune entre Wallonie/Bruxelles et Fédération Wallonie-Bruxelles à propos de l'enseignement qualifiant et la formation

(À cet égard, un colloque, organisé sous la forme d'un partenariat entre le CEG et le groupe parlementaire de la FWB, est d'ores et déjà en préparation)

- Projet n°10 : Quelle politique culturelle commune ?
- Projet n°11 : Quelle politique de flux de fret entre les deux Régions ?
(Un colloque, organisé par le CEG, est d'ores et déjà en préparation)
- Projet n°12 : Faire connaître et valoriser l'histoire des Wallons et des Bruxellois.
(Le CEG a adressé une note au groupe parlementaire de la FWB en vue d'une proposition de résolution)

3. Les projets opérationnels visant à renforcer la notoriété du parti :

- Projet n°4 : DéFI, notoriété et buzz
(Laurent Jans, de DéFI Koekelberg, a concrétisé l'idée et transmis une proposition au président du parti)
- Soirées d'informations et de débats sur le destin commun

4.2. Le détail des ateliers

PROJET N°1 : L'INTERNATIONAL, ESSENTIEL MAIS NÉGLIGÉ

Franck PEZZA

Vision :

Sujet porteur pour DéFI. Il importe de remettre la diplomatie au centre de notre politique internationale. Il faut avoir une réelle stratégie, une vision.

Étapes :

- Il faut être conscient du déclin de notre présence à l'international et des pertes que cela suppose.
- Rassembler les opérateurs afin de redéfinir une vision et une stratégie politique.
- Désigner les bonnes personnes aux bons postes de nos administrations internationales.
- Redonner le « leadership » à WBI et donc renverser les priorités

Plus petit pas possible(s) :

- En parler !
- Conscientiser nos élus

Moyens à mobiliser :

- Aucun
- Un meilleur management

PROJET N°2 : ALIMENTER BRUXELLES AVEC DES PRODUITS WALLONS

Jonathan de PATOUL

Vision :

Livrer des produits wallons de qualité en rémunérant correctement les producteurs

Étapes :

- Éducation à l'alimentation saine et durable
- Projecteurs sur les entreprises rentables qui respectent le commerce équitable, les circuits courts
- Agriculteurs/trices, gestionnaires de l'environnement et de la biodiversité
- Élargir l'éthique du bien-être animal et également celui des producteurs
- Renforcer les filières entre la ruralité et les villes

Plus petit pas possible ? : /

Moyens à mobiliser :

- Agriculture rémunératrice pour ses acteurs
- Modifier le type d'alimentation (céréales plutôt que viande)

PROJET N°3 : VISION COMMUNE WAL/BXL/FWB ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ET FORMATION

Vanessa LOODTS

Vision :

Simplifier en alignant les conditions d'accès, les diplômes, les rémunérations

Étapes :

- Rationaliser l'offre d'enseignement vers la FWB
- Aligner les conditions de rémunération des stages
- Aligner les équivalences de diplôme
- Aligner le minerval
- Regrouper les établissements scolaires sous un seul PO

Plus petit pas possible :

- Aligner avant de regrouper

Moyens à mobiliser :

- Réunir des Wallons et des Bruxellois qui travaillent dans le secteur

Prochaine étape :

- Réaliser un état des lieux

PROJET N°4 : DÉFI, NOTORIÉTÉ ET BUZZ

Laurent JANS

Vision : /

Étapes :

- Trouver des sujets communs de communication pour faire un buzz
- Faire un appel aux idées de buzz
- Sélectionner
- Développer
- Tester
- Communiquer

Plus petit pas possible :

- Proposer une idée

Moyens à mobiliser :

- Les personnalités du parti

PROJET N°5 : LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Zac CORMANN

Vision :

- le poids de l'administratif est trop important par vis-à-vis de l'apport social
- le niveau de pauvreté augmente
- il faut changer le système d'accueil dans les CPAS
- aides insuffisantes
- quantité, qualité des logements sociaux

Étapes :

- Relever les différences mais aussi les équivalences entre la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale (+ Périphérie)
- Relever les causes de la pauvreté
- Plus petit pas possible
- Audit global de la situation socio-économique des Régions
- Harmoniser les règlements

Moyens à mobiliser :

- Agence immobilière sociale
- Aides
- Privilégier les plus nécessiteux
- Taxer les grosses fortunes

PROJETS N°6 : POLITIQUE ET INDICES BIEN-ÊTRE

Jean-Marc MATIVA

Vision : /

Étapes :

- Axe bien-être primaire/secondaire ?

Plus petit pas : /

Moyens : /

PROJET N°7 : MOBILITÉ ENTRE BRUXELLES (et sa périphérie) ET LA WALLONIE

Sébastien WILLEMS

Vision :

La mobilité, comme l'énergie, est une des composantes des questions liées au dérèglement climatique. En effet, le transport est à lui seul responsable de 20% des émissions de CO2. Faut-il pour autant interdire la voiture, pénaliser ceux qui prennent la route, et obliger tout le monde à rouler à vélo ? Comment demander à qui que ce soit de renoncer à sa voiture, si aucune alternative ne lui est proposée ? Oui, nous sommes au point de rupture du modèle actuel. Oui, il nous faut d'urgence repenser nos déplacements.

Étapes :

- Parkings de délestage.
- Communauté métropolitaine.
- Élargissement de Bruxelles.
- Intégration tarifaire.
- Gratuité ?

- Taxe kilométrique intelligente.
- Niche fiscale des voitures de sociétés.
- Taxation sur base du poids ? Mais attention aux véhicules qu'utilisent les « grandes » familles.
- Parc automobile.
- Flux des voitures.
- Voitures autonomes →→propriété ?
- Transport en commun.
- Intégration tarifaire.
- Élargissement du fuseau horaire ou Collecto.

Plus petit pas possible :

- Intégration tarifaire.

Moyens à mobiliser :

- Accords entre les 3 Régions et le Fédéral.

PROJET N°8 : PROVINCES, OPÉRATEURS DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

Amaury ALEXANDRE

Vision :

Définir des missions claires pour les Provinces en appui de la FWB

Étapes :

- Harmoniser les compétences
- Conclure un accord politique
- Définir les compétences déléguées
- Choix et budgétisation des compétences en fonction des besoins

Plus petit pas possible :

- Budget provincial ← accord de majorité

Moyens à mobiliser :

- Les partis francophones

PROJET N°9 : SOIRÉES D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS

Christian FERDINAND

Vision :

- « Région bruxelloise – La Wallonie : destin commun ou la merde ? »
- Organiser de multiples partenariats entre communes bruxelloises et wallonnes pour :
- Sensibiliser à la question « L'union fait-elle encore la force ? »
- Lutter contre les préjugés des uns vis-à-vis des autres

Étapes :

1° Réunir une équipe d'intervenants à savoir :

- 1 orateur-expert sur les indicateurs (Statbel) sociologiques, démographiques, culturels, chômeages, emploi, PIB, revenus, fiscalité
- 1 orateur-expert de Bruxelles et de la Wallonie
- 1 animateur, ambassadeur (BXL-Wal) de DéFI, qui donne le droit à la parole et qui s'assure d'une bonne participation citoyenne

2° Déposer une motion aux Conseils communaux

- Minimum : une soirée d'info
- Maximum : organisation de soirées thématiques (p. ex .pouvoir d'achat et consommation durable) et/ou autres actions possibles à proposer par les partis co-signataires de la motion

3° Stimulation de jumelages intercommunaux

4° Organisation de forum emploi Wal-Brux

5° Voir les propositions des autres ateliers

6° Organiser les conférences et les répéter

Plus petit pas possible :

- Un conférencier, puis évaluer

Moyens à mobiliser :

- Créer un PowerPoint
- Trouver les experts et les animateurs

Prochaine étape :

- Quels orateurs ?
- Rédiger le projet de motion
- Appel à participer en Wallonie, à Bruxelles et en périphérie
- Récolter les fruit de la journée pour alimenter la motion

PROJET N°10 : QUELLE POLITIQUE CULTURELLE COMMUNE ?

Franck PEZZA

Vision :

- Formidable terre de créativité culturelle → force
- Plutôt satisfaction des soutiens financiers actuels

Inquiétudes :

- Disparition de la FWB
- Concurrence entre les Centres culturels
- Financements futurs
- Soutien des communes (mais finances dans le rouge) et des Provinces

Étapes :

- Garantir la pérennité des financements.
- Éviter la logique concurrentielle/territoriale.
- Conserver la culture comme compétence de la FWB.
- Considérer la culture comme un vecteur de développement et non comme une variable d'ajustement budgétaire.

Plus petit pas possible :

- Dire haut et fort ce qui est indiqué au point « Étapes ».

Moyens à mobiliser :

- Conserver les moyens actuels en réfléchissant à une meilleure distribution des moyens entre les diffuseurs et les Centres culturels.

Prochaine étape :

- Engagement de DéFI par ses moyens de communication et en tout cas dans le programme électoral

PROJET N°11 : QUELLE POLITIQUE DE FLUX DE FRET ENTRE LES DEUX RÉGIONS ?

Charles-Etienne LAGASSE

Vision :

- Méthode logique des filières

Étapes :

- objectif : décarboner : libérer la route de camions.
- état des lieux pour chaque filière.
- réponse adaptée à chaque type d.e flux
- moyens et structures disponibles.
- Planification.
- Évaluation.

Plus petit pas possible :

- Réserver les berges des canaux
- Péniches autonomes
- Ferroutage

Moyens à mobiliser :

- Transfrontalier européen
- Investissements dans les infrastructures

Prochaine étape :

- Organiser un colloque par le CEG avec des représentants portuaires, aéroportuaires et ferroviaires

PROJET N°12 : FAIRE CONNAITRE ET VALORISER L'HISTOIRE DES WALLONS ET DES BRUXELLOIS

Charles-Etienne LAGASSE

Vision :

- Se réapproprier les richesses de son histoire et développer une identité culturelle commune

Étapes :

- Constater les méconnaissances
- Sans esprit frileux et nationaliste, rappeler que l'histoire des Wallons et des Bruxellois est faite d'immigrations et d'émigrations
- Comment créer des référentiels transversaux dans l'enseignement impliquant un seul cours d'Histoire mais aussi de citoyenneté, littérature, science, etc.
- Contrat de gestion de la RTBF : lui donner une mission éducative (cfr Les Secrets d'Histoire»)
- Encourager les autres médias dans cette même voie
- Travail du patrimoine

Plus petit pas possible :

- Changer le référentiel
- Contrat de gestion RTBF

Prochaine étape :

Rédiger une résolution et une proposition de nos parlementaires

PROJET N°13 : LAÏCITE, OUTIL DEMOCRATIQUE QUI RISQUE DE SE PERDRE

Jacques BOURGAUX

Vision :

- Éviter que les religions s'imposent dans les services publics, l'enseignement, ...

Étapes :

- Faire que DéFI soit le parti qui inscrit cet objectif « Défendre la laïcité » dans ses programmes électoraux. En expliquant clairement le sens de laïcité : pas anti-religieux, ni propagande de l'athéisme
- Si une réforme de la Constitution devait intervenir, essayer que le concept de « Laïcité » remplace « neutralité »
- Si échec au niveau fédéral, tenter de l'inclure dans une « Constitution » wallonne et FWB si cela est possible juridiquement

Plus petit pas possible :

- Intégrer « Laïcité » dans les formations prodiguées aux mandataires et militants
- Inscrire un point dans la charte d'adhésion des membres

PROJET N°14 : PARTICIPATION CITOYENNE MAXIMALE ?

Jacques BOURGAUX

Étapes :

- Instaurer un système de consultation populaire au niveau fédéral (référendum).
- Initiative d'un parti représenté au Parlement fédéral.
- Initiative citoyenne (plusieurs milliers de signatures).
- Instaurer un référendum à l'initiative d'un parti représenté sur base d'un panel représentatif de citoyens.
- Savoir quelle procédure pour organiser de telles consultations et la manière de rédiger la ou les question(s).

Plus petit pas possible :

- Diffuser l'idée de consultation populaire pour 2024.
- Diffuser l'idée d'un référendum à l'initiative d'un parti.

PROJET N°15 : LA DÉMOGRAPHIE

Maxime TIMMERMAN

Vision :

- Quelle démographie à Bruxelles et en Wallonie
- L'exode rural en périphérie (large)

Étapes :

- La langue
- L'intérêt du grand Bruxelles
- L'aide administrative
- Limiter les barrières à l'exode
- Respect de la démocratie et du choix de la population
- Avoir une personne de référence dans les communes sans facilité pour une aide administratives

Plus petit pas possible :

- La communication

Les recommandations du CEG

En matière de suivi, **les attentes exprimées par le CEG sont claires** : les attentes d'un suivi de la journée, telles qu'exprimées par les participants, sont fortes : attentes d'un retour de la part du CEG sous la forme du présent rapport et de nouvelles initiatives; mais attentes aussi envers le parti. Le souhait était que les instances du parti prennent conscience de l'engagement (notamment de nouveaux membres) manifesté par cette présence active, et d'une écoute par les élus et dirigeants du parti envers les thèmes abordés.

La suggestion a été faite que le CEG et/ou le parti organisent une nouvelle session, par exemple à l'occasion de la prochaine université d'été ; le format de libre parole a été fort apprécié.

De substantiels moments de la journée ont été filmés et la vidéo comporte des entretiens avec le président du parti ainsi que Jonathan de Patoul et Christian Ferdinand. Par conséquent, le CEG suggère qu'un montage de la vidéo soit présenté à une instance du parti (par exemple lors des élections internes du 4 décembre).

Enfin, le CEG suggère que le service communication du parti pourra aussi utiliser ces témoignages visuels pour ses médias habituels.